



AVIS PUBLIC
DE DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT
142.1-2022 Règlement de Contrôle Intérimaire

Avis public est donné par la soussignée, Jocelyne Madore, Secrétaire-trésorière adjointe, à tous les contribuables d'Ormstown à l'effet qu'il y a eu dépôt et présentation du projet de règlement 142.1-2022 lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 décembre 2022, lequel est prévu pour être adopté à la séance extraordinaire du conseil municipal du jeudi le 14 décembre 2022 ou, à défaut, à toute autre séance subséquente :

- **Projet de Règlement n° 142.1-2022 – modification du Contrôle intérimaire découlant du processus de révision du Plan d'urbanisme et des règlements d'urbanisme.**

Ce projet de règlement vise à permettre l'usage « Services d'éducation spécialisée » à l'intérieur de la zone C02-219.

Toute personne intéressée par ledit projet de règlement peut en prendre connaissance au bureau de la Municipalité, au 5 rue Gale et aux heures régulières de bureau, entre 8h30 et 16h30 ou, idéalement en le consultant sur le site internet de la Municipalité.

DONNÉ à Ormstown, ce 7 décembre 2022

Jocelyne Madore
Secrétaire-trésorière adjointe
dga@ormstown.ca

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Jocelyne Madore de la Municipalité d'Ormstown, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis susdit en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, y incluant sur le site internet de la Municipalité, ce 7 décembre 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 7 décembre 2022.

Jocelyne Madore
Secrétaire-trésorière adjointe
dga@ormstown.ca
